

Convention pour le développement d'une politique
départementale du tourisme

CONVENTION "CONSEIL DÉPARTEMENTAL / ADT"

ANNEXE FINANCIÈRE ANNUELLE

Exercice 2020

CONV N° 2020 -

I - OBJECTIFS ET PROGRAMME D'ACTIONS POUR L'ANNEE

**ACTIONS 2020 FINANCEES DANS LE CADRE DE LA PROMOTION
DÉPARTEMENTALE :**

1 - Editions

Les éditions suivantes sont mentionnées pour mémoire, les factures sur marché sont payées par le Conseil Départemental et peuvent évoluer en fonction des bons de commande :

impression de guides

- Guide "Séjours et Week-ends en Tarn-et-Garonne"
- Guide "Le Tarn-et-Garonne en famille"
- Guide "Le Tarn-et-Garonne Les pieds dans l'eau"

impression de cartes

- Carte touristique Tarn-et-Garonne
- Carte randonnées (Français – Anglais – Espagnol - Néerlandais)
- Carte Tourisme à vélo (Français – Anglais – Espagnol - Néerlandais)

autres

- Magazine "La Parenthèse"
(Français – Anglais – Espagnol - Néerlandais)
- Dossier Presse du Tarn-et-Garonne
- Manuel des Groupes
- Sac kraft
- Flyer
- Plaquette logis

Coût total : **70 000 € TTC**

2 - Actions auprès du Grand Public

Participation aux salons et micro-marchés Grand Public, les factures sont payées par l'ADT à qui le Conseil Départemental verse, action par action, une subvention correspondante à l'euro près à la dépense justifiée :

- Salon International du Tourisme de Nantes (du 24/01 au 26/01/2020)	3 700 €
- Salon International du Tourisme de Rennes (du 30/01 au 02/02/2020)	3 000 €
- Navartut à Pampelune (du 21/02 au 23/02/2020)	1 200 €
- Sevatur à San Sebastien (du 13/03 au 15/03/2020)	1 200 €
- Micro Marché Toulouse (du 16/04 au 17/04 2020)	20 000 €
- Bordeaux Fête le Vin (du 18/06 au 21/06/2020)	9 600 €
- Festival International du film de voyage "What a trip" à Montpellier (du 25/09 au 27/09/2020)	1 500 €
- Salon Vins et Terroirs à Toulouse (1 ^{er} week-end de novembre)	1 500 €
- Salons départementaux et régionaux	500 €
TOTAL.....	42 200 €

3 - Actions en direction des professionnels

Les factures sont payées par l'ADT à qui le Conseil Départemental verse, action par action, une subvention correspondante à l'euro près à la dépense justifiée :

- Deptour à Paris (13 au 14 janvier 2020)	1 200 €
- Workshop presse Glenaki en Belgique (19 mars 2020)	850 €
- Workshop presse IMM en Angleterre (9 au 10 mars 2020)	1 900 €
- Workshop presse/blogueurs We are Travel à Mandelieu la Napoule (du 16 au 17 avril 2020)	750 €
- Actions pro : Salon des Voyages Ruban Bleu à Rodez (17-18 janvier 2020) + Salon Voyages Joubert à Bourges (1-2 février 2020) + Workshop Oenotourisme à Bordeaux (mi-mars 2020) + IFTM Top Résa à Paris (22-25 septembre 2020) + Destination Incentive et Destination Vignobles (octobre 2020) + Workshop Groupes en Occitanie (novembre 2020)	6 800 €
TOTAL.....	11 500 €

4 – Actions de promotion et communication

Les factures sont payées par l'ADT à qui le Conseil Départemental verse, action par action, une subvention correspondante à l'euro près à la dépense justifiée :

- Présentoirs de brochures dans le cadre du Club des sites	2 500 €
- Les marchés flottants à Paris	75 000 €
- Campagne de communication 2020	40 000 €
- Soutien aux filières agro-tourisme (achats produits bar à fruits + vins)	10 000 €
- Développement des interfaces de la plateforme de commercialisation pour mise en réseau des Offices de Tourisme	10 000 €
- Opération de maintenance sur les écrans des Offices de Tourisme	5 000 €
TOTAL.....	142 500 €

5 – Insertions publicitaires

Les factures sont payées par l'ADT à qui le Conseil Départemental verse, action par action, une subvention correspondante à l'euro près à la dépense justifiée à hauteur de **9 000 €**.

6 – Enquête de clientèle (étude Flux Vision /Visit Data + observation économique des résultats)

Les factures sont payées par l'ADT à qui le Conseil Départemental verse, une subvention correspondante à l'euro près à la dépense justifiée à hauteur de **24 700 €**.

7 – Promotion départementale interne

Il s'agit d'actions de promotion du département en direction des internes stagiaires en médecine.

Les actions payées par l'ADT sont remboursées par le Conseil départemental à l'euro près à la dépense justifiée à hauteur de **3 000 €**.

II - MOYENS ALLOUES PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'ANNEE

Moyens matériels :

- **Locaux, valeur locative** : l'Agence est hébergée dans les locaux de l'Hôtel du Département sur une superficie d'un peu moins de 250 m² répartis en 5 bureaux et une salle de réunion,
- **Prestations en nature** : le Conseil Départemental assure la prise en charge à titre gratuit du téléphone fixe, de l'électricité et d'internet.

III - MONTANT DE LA SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'ANNEE

Pour l'année 2020, le montant de la subvention s'établit à **1 120 720 €**.

L'Agence de Développement Touristique de Tarn-et-Garonne :

- accompagne chaque professionnel du tourisme, depuis la création de leur entreprise jusqu'à leur mise en marché,
- est chargée de mettre en œuvre la politique touristique du Département, sur la base du Schéma Départemental de Développement Touristique et des Loisirs élaboré par le Conseil Départemental.

Ses missions s'articule autour de 5 objectifs majeurs :

- **Développer, qualifier et structurer** la production touristique ;
- **Fédérer et animer** les professionnels du tourisme départemental ;
- **Promouvoir et développer** la notoriété de la destination "Tarn-et-Garonne" auprès de nos différents publics cibles (prestataires, grand public local, régional, national et international, voyagistes et presse médias) ;
- **Commercialiser** un potentiel touristique de qualité ;
- **Evaluer les retombées de l'activité touristique** du Tarn-et-Garonne.

La subvention annuelle sera créditée au compte de l'Association selon les procédures comptables en vigueur et le dispositif du règlement financier du Conseil Départemental. Les versements seront effectués au compte spécifié par l'Association sous réserve du respect des obligations spécifiées au contrat.

Fait à Montauban, le

**La Vice-Présidente de l'Agence
de Développement Touristique,**

Le Président du Conseil Départemental,

Francine DEBIAIS

Christian ASTRUC